

Ressources en eau

Un nouveau programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement

Le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement a arrêté pour l'année en cours un nouveau programme de réalisation et de réhabilitation des réseaux d'assainissement en s'appuyant sur le plan d'orientation élaboré en coordination avec l'Union européenne (UE), a indiqué à l'APS le Directeur de l'assainissement, Ahcene Ait Amara.



M. Ait Amara a précisé que le plan d'orientation des réseaux d'assainissement dont l'étude a duré trois ans prévoit une approche jusqu'en 2030 visant à rattraper le retard accusé en matière d'assainissement en se basant sur les normes techniques du guide publié en octobre dernier. Les résultats de l'étude prévoient notamment des solutions pour la réalisation de réseaux d'assainissement et de stations de traitement des eaux usées dans les zones rurales et les villages éloignés en raison de la spécificité de ces régions et de la particularité des stations qui y seront réalisées ainsi que pour l'intensification des opérations de collecte des eaux usées dans les villes dans le cadre de la protection des ressources hydriques. La nouvelle stratégie vise à lutter contre les maladies transmissibles par l'eau et à éviter la pollution de l'eau potable par les eaux usées et le déversement de ces dernières dans la nature, et partant protéger la santé publique et l'environnement et préserver la pérennité de cette ressource. "Malgré tout ce qui a été réalisé, nous n'avons pas encore réglé le problème de l'assainissement à 100 %. Malheureusement il y a toujours des cas où les eaux usées sont déversées dans la nature et nous travaillons à un rythme accéléré pour rattraper le retard, a affirmé M. Ait Amara. Le retard s'explique par le fait que le secteur était focalisé avant 1999 sur le déficit enregistré dans l'alimentation en eau potable, a-t-il ajouté.

Réception de 63 nouvelles

stations d'assainissement en 2018

Plus de 80% de stations de traitement des eaux usées actuellement en service ont été réalisées depuis début 2000 ce qui a permis d'atteindre les objectifs du précédent plan quinquennal en matière d'assainissement, selon les chiffres avancés par la Direction. Toujours selon la même source, 90% des citoyens sont actuellement raccordés aux réseaux d'assainissement contre 72 en 1999 et 35% seulement en 1970. Le réseau national d'assainissement est passé de 21 000 km en 1999 à 47 000 km en 2016 soit une hausse de 26 000 km. Le nombre de stations d'épuration et de traitement est passé lui de 30 en 1999 avec une capacité de production de 90 millions de m³/an, à 177 stations actuellement avec une capacité de production de 805 millions m³/an. Le secteur prévoit par ailleurs la réception de 63 nouvelles stations en 2018 où le nombre de stations réalisées atteindra 250 unités avec une capacité de production d'un milliard de m³/an. Concernant la rénovation et la réhabilitation des réseaux, l'ensemble des opérations devrait être achevé en 2019, a indiqué M. Ait Amara qui a précisé que la priorité a été accordée aux stations dépassant les 60 ans et qui ne représentent que 4% au niveau national. Les réseaux anciens de 40 à 60 ans représentent 11%, ceux entre 20 et 40 ans, 33% et les moins de 20 ans, 52%. Il a été proposé d'inscrire les opérations de réhabilitation et de rénovation de ces réseaux dans le plan quinquennal

2015/2019.

Disponibilité des ressources financières pour les interventions d'urgence

Concernant les cas d'urgence ayant trait à l'endommagement des réseaux d'assainissement, M. Ait Amara a affirmé que l'ensemble des directeurs des ressources en eau a été instruit d'intervenir immédiatement pour réparer ces endommagements, ajoutant que "les opérations revêtant un caractère d'urgence peuvent être financées par le Fond national de l'eau". Ce fond couvre le financement des opérations urgentes, les opérations relatives à la santé publique ou à la réhabilitation des réseaux. Abordant les endommagements enregistrés au niveau de certaines nouvelles agglomérations, M. Ait Amara a reconnu l'existence d'erreurs tant dans les plans que dans l'exécution, ajoutant que le ministère concerné se charge de la réalisation des réseaux principaux et secondaires tandis que des entrepreneurs se chargent du tertiaire. Les autorités locales et les entrepreneurs "sont tenus" de soumettre les plans à l'approbation du chef de service des ressources en eau au niveau des Dairas et communes, lequel vérifiera la conformité des normes de réalisation "au guide technique d'assainissement" récemment promulgué et contenant 81 normes internationales, a-t-il ajouté.

Oued El Herrach réceptionné en 2018

Concernant l'aménagement des oueds au niveau national, M. Ait Amara a annoncé la réception début 2018 du projet d'aménagement d'Oued El Harrach, indiquant par la même occasion que les projets d'aménagement de Oued Boumerzoug et Oued Rhummel à Constantine seront quant à eux réceptionnés fin 2017 vu l'avancement des travaux d'extension et de raccordement aux réseaux d'assainissement de déchets industriels.

Dans ce contexte, un plan d'aménagement est en cours d'élaboration pour la création de lieux de détente et de loisirs au profit des citoyens sur les berges de ces Oueds en plus d'une voie navigable par barques au niveau de Oued El Harrach. L'année 2016 a vu la réception des projets d'aménagement de Oued Bouhniafa (Mascara) et Oued Saïda en espaces de détente et de loisirs. Le projet d'aménagement de Oued Deffa à El Bayadh, inscrit au titre du plan quinquennal 2015-2019, figure parmi les priorités du secteur. Par ailleurs, des équipes de contrôle et d'inspection chargée d'inventorier toutes les unités industrielles se trouvant sur les bords des rivières et des lacs (à l'instar du lac Reghaïa) seront dépêchées par les services des Ressources en eau et de l'Environnement. A cet effet, les responsables de ces unités se verront obligés de réaliser des stations d'épuration pour le traitement des eaux usées avant leur déversement dans les Oueds, ajoute le même responsable.

رقم اليوم

30.8 مليار سنتيم لتغطية العجز في المياه والصرف الصحي بسكيكدة

■ تحصلت ولاية سكيكدة، مؤخرا، على مبلغ مالي ضخم يقدر بثلاثين مليار وثمانمائة مليون سنتيم لتغطية العجز في المياه الصالحة والصرف الصحي، غير أن المشكل يكمن في تنظيم عمليات التوزيع وتوصيل الشبكات إلى السكان.

BATNA, RENFORCEMENT DU RÉSEAU AEP

Le 1^{er} réservoir réceptionné fin mars 2017



D'une capacité de 45.000 m³, le futur réservoir a atteint 95% de taux d'avancement des travaux du génie civil et en matière d'équipement, cette infrastructure hydraulique a atteint un taux de l'ordre de 85%.

PAR BOUZIANE MEHDI

La totalité du projet de renforcement et de sécurisation de la ville de Batna englobe la réalisation de sept réservoirs constituant une chaîne de conduites de transport d'eau potable sur un linéaire de trente-huit kilomètres. Le projet devrait être réceptionné fin juin 2017. La capacité de stockage de l'ensemble de ces

réservoirs est de l'ordre de 81.000 m³. Le premier réservoir de ce système de renforcement et de sécurisation de la ville de Batna en eau potable sera réceptionné fin mars 2017, a indiqué, à l'APS, le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE), Mourad Hadid.

D'une capacité de 45.000 m³, ce futur réservoir implanté à la cité Douar Eddis a atteint 95% de taux d'avancement des travaux du génie civil, a souligné ce responsable, précisant qu'en matière d'équipement, cette infrastructure hydraulique a atteint un taux de l'ordre de 85%. La mise "en exploitation de ces réservoirs conjuguée au projet d'extension de la station de pompage du barrage Koudiet-Lemdouar en réalisation, portera les

capacités de stockage d'eau potable dans la ville de Batna de 24.000 m³ actuellement à 105.000 m³", a souligné M. Hadid.

Ces opérations permettront, en plus de la consolidation du ratio quotidien individuel en eau potable, "la concrétisation d'une autonomie en alimentation en cette substance vitale pendant 72 heures en cas de panne", a ajouté la même source.

Le "système de renforcement et de sécurisation de la ville de Batna en eau potable inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 a nécessité un investissement de 5,377 milliards de dinars", a-t-on rappelé, précisant que "les travaux de réalisation ont été lancés fin janvier 2014".

B. M.

CONSTANTINE

77% de la population alimentée en eau 24 heures sur 24

APRÈS LES EFFORTS CONSENTIS CES DERNIÈRES ANNÉES en matière d'infrastructures, la wilaya dispose d'un réseau de distribution d'eau estimé à 3.000 km assurant une couverture de 98%, à 22 réservoirs d'une capacité totale de 232.000 m³ et 67 stations de traitement des eaux.

Alimentée par le plus grand barrage du pays, celui de Beni Haroune, la wilaya de Constantine peut se targuer de pouvoir disposer d'une immense ressource en eau qui lui assure aujourd'hui, selon les statistiques de la direction des ressources en eau, une couverture de l'ordre 64% de la demande quotidienne, soit 227.791 m³. Pour les 36% restants, soit 129.000 m³, ils proviennent des eaux souterraines, principalement de Hama Bouziane, Boumerzoug et El Khroub. Avec la mise en service du barrage de Beni Haroune en 2007, la wilaya assure une alimentation 24 heures sur 24 de 77% de sa population, une bonne moyenne comparativement aux autres wilayas, même si 10% des foyers sont toujours alimentés un jour sur deux, et que plusieurs douars ne sont

pas du tout raccordés au réseau d'AEP. Après les efforts consentis ces dernières années en matière d'infrastructures, la wilaya dispose d'un réseau de distribution d'eau estimé à 3.000 km assurant une couverture de 98%, à 22 réservoirs d'une capacité totale de 232.000 m³ et 67 stations de traitement des eaux. Pour satisfaire davantage les besoins croissants de la population mais aussi des acteurs économiques (secteur industriel et surtout agricole), la wilaya entend mettre en place à moyen terme, une gestion efficace de la ressource en eau. Il faut dire qu'avec l'évolution rapide de la population et les projets d'expansion des villes de Massinissa, Ali Mendjeli, Aïn N'has, Aïn Abid ou Békira, en plus des infrastructures sportives, hôtelières et universitaires, la wilaya sera



confrontée à des besoins en eau considérables, on souhaite donc anticiper et planifier la demande future. On estime du côté de la direction d'hydraulique que le déficit hydrique actuel est de 200.000 m³/jour, alors qu'à l'horizon 2030, Constantine consommera quotidiennement un demi-million de mètres cubes. Il y a quelques jours, lors d'une réunion avec le wali, le directeur des ressources en eau a fait état de dizaines de points noirs qui reflètent les perturbations dans l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes. Ainsi, pour la ville de Constantine, 12 points noirs ont été relevés et qui nécessitent l'intervention de la Société des eaux de Constantine (Seaco), notamment à Salah Bey, Zouaghi, Sissaoui ou encore Benchargui. On recense plusieurs autres points

noirs dans toutes les autres communes de la wilaya. Parmi les solutions proposées, on retient la réparation et l'extension du réseau d'eau potable dans les zones concernées ou isolées, assurer une couverture en eau 24 heures sur 24, dans les communes de Benbadis, Aïn Abid, Ouled Rahmoune, Hama Bouziane ainsi que plusieurs banlieues de la ville de Constantine. On pense également à relancer l'opération de remise à niveau du barrage Hammam Grouz qui alimentait la wilaya depuis 1990 de 43 000 m³/jour et qui est aujourd'hui à l'arrêt. Selon les estimations de la direction de l'hydraulique, une enveloppe de 2 milliards de dinars est nécessaire pour mener à bien ce projet.

■ Kaïs Benachour

HYDRAULIQUE : Une publication spéciale pour commémorer les 20 ans de gestion intégrée

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) a publié une revue dédiée exclusivement à la célébration du 20^{ème} anniversaire de la création des Agences de bassins hydrographiques en 1996 marquant l'introduction de l'approche intégrée dans la gestion des services l'eau.

A travers une cinquantaine de pages en langue française, cette publication spéciale se veut une présentation rétrospective des principales réalisations des cinq Agences de bassins hydrographiques (ABH), placées sous le portefeuille de l'AGIRE, ont souligné les éditeurs de la revue.

Il s'agit, à travers cette édition spéciale, de «retracer les réalisations et actions ayant marqué l'histoire des ABH», expliquent-ils.

«Nous commémorons les vingt années de l'introduction de l'approche intégrée dans la gestion des ressources



en eau avec la création, en 1996, des cinq comités de bassins hydrographiques et des cinq agences de bassins hydrographiques qui constituent le cadre et l'instrument de cette nouvelle approche visant à mieux préserver nos ressources en eau», a souligné le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, dans l'édi-

torial de la revue. A cette occasion, le ministre a rappelé que l'Etat investi depuis plusieurs années plus de 3.000 milliards DA pour la mobilisation, la distribution et la diversification des ressources hydriques. Pour préserver cette ressources, le secteur «se doit de mener une lutte de tous les instants contre toutes les formes de déperditions par

une surveillance des réseaux et une gestion de proximité concourant à un service public de qualité», a-t-il insisté.

De son côté, le directeur général de l'AGIRE, Mohamed Deramchi, a affirmé que les cinq ABH ont surtout réussi «à faire admettre progressivement l'idée de gestion intégrée des ressources en eau (...) à des partenaires, au départ, réticents, voire hostiles à tout changement dans le mode traditionnel de la gestion des eaux».

Par ailleurs, cette édition spéciale comprend une panoplie d'articles et d'interviews portant, entre autres, sur une présentation des Comités de bassin hydrographique, la planification dans le secteur des ressources en eau, le cadastre hydraulique et le système euroméditerranéen d'information sur le savoir faire dans le domaine de l'eau.

APS